



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE



COMMANDANT DE LA ZONE MARITIME
NOUVELLE-CALÉDONIE



CENTRE DE SAUVETAGE EN MER
MRCC NOUMÉA

Nouméa, le 25 juin 2011.

COMMUNIQUE DE PRESSE

UN GARDIAN PORTE ASSISTANCE A UN RAMEUR EN SOLITAIRE AU LARGE DU VANUATU



Vendredi 24 juin 2011 à 01h25 : le rameur français, Serge Jandaud, parti le 12 juin 2010 du Pérou en solitaire à la rame sur une embarcation de 6m de long, se trouve confronté à des conditions météorologiques défavorables et demande assistance. Il se trouve à 100 Nq à l'est de l'île d'Efate au Vanuatu.

M. Jandaud est bien portant et possède de l'eau et des vivres. Il demande à un remorqueur du Vanuatu de l'assister sur la fin de sa traversée vers le Vanuatu. En attente du plein de carburant, le remorqueur NAKATO n'appareille qu'à 16h20.

Durant la nuit de vendredi à samedi, la météo empire et la mer se forme avec des creux de 3 à 4 mètres. Une lame provoque une entrée d'eau dans son canot, menaçant le matériel de communication. A 06h00, M. Jandaud déclenche une balise de détresse. Le MRCC Nouméa prend alors la coordination des opérations et met en alerte un Gardian de la Marine Nationale. L'avion décolle à 09h30 et prévoit le largage éventuel d'une chaîne SAR. Arrivé sur zone à 11h40, le Gardian localise le canot et le remorqueur NAKATO, qu'il guide vers l'embarcation en difficulté.

A 15h30, M. Jandaud est pris en charge à bord du NAKATO, qui parvient également à prendre son canot à la remorque. Le transit vers le Vanuatu devrait durer une dizaine d'heures.

Rappelons que M. Jandaud avait déjà été secouru à Wallis en novembre dernier par la frégate de surveillance « Le Prairial » de la Marine Nationale. Il se trouvait à la dérive face à de forts courants.